



Ambassade du Japon  
au Burkina Faso

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Ouagadougou, 04 février 2026** : Signature d'un Accord de Don entre l'Ambassade du Japon au Burkina Faso et l'Association Femme du Sud, pour la réalisation du Projet d'Extension du Centre de Santé et de Promotion Sociale dans le village de Bendatoéga dans la Commune de Pabré.

C'est dans un élan de solidarité et d'amitié que l'Ambassadeur du Japon, Son Excellence **M. NAGASHIMA Jun**, et **Mme Nabollé S. Alice. OUEDRAOGO**, présidente de l'Association Femmes du Sud, ont signé un **accord de don** d'un montant de 100.315 euros, soit **65. 802.767 FCFA**.

Le don servira à la construction d'un Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) comprenant deux salles de consultation, deux chambre d'hospitalisation, d'un couloir couvert extérieur couvert, d'un portail et d'un mur d'enceinte, d'un puits avec pompe manuelle, des systèmes d'énergie solaire. Par ailleurs, le projet comprend l'acquisition d'équipements nécessaires aux consultations afin de renforcer la qualité des services de santé de la population locale et de contribuer à l'amélioration de la santé de la communauté.

La réalisation de ce projet aura plusieurs impacts directs et indirects parmi lesquels l'amélioration de la santé nutritionnelle chaque année de 570 enfants; une meilleure gestion des médicaments et équipements médicaux et la réduction des infections nosocomiales (estimées à 230 cas par an) .

L'Appui aux Projets Locaux (APL), connu officiellement sous le nom « Don aux Micro-Projets Locaux Contribuant à la Sécurité Humaine », est un cadre de financement du Gouvernement du Japon qui apporte un soutien aux organisations non-gouvernementales (ONGs), aux associations à but non-lucratif qui œuvrent dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations burkinabè, notamment celles à la base.